

Les subsides

ils ce que signifie l'apport de compétences? Cela signifie que les gens ont gagné un peu d'argent, qu'ils ont effectué quelques réparations et qu'ils ont pu, de fait, demeurer dans leur propre maison. Il s'agissait d'un programme que le gouvernement libéral d'alors a mis sur pied en 1976-1977, le Programme d'aide à la remise en état des logements. Nous avons donné de l'argent aux Canadiens pour qu'ils rénovent leur maison et l'entretiennent pendant au moins 15 ans.

• (1610)

La députée sait-elle que si le gouvernement n'avait pas mis fin à ce programme, les gens seraient encore dans leur propre maison? Sait-elle qu'aujourd'hui, les gens en partent et vont s'installer dans des résidences pour personnes âgées parce qu'ils n'ont pas les moyens de demeurer chez eux? Sait-elle que le PAREL n'a pas reçu un cent depuis que le parti conservateur est au pouvoir?

Ce programme n'a reçu aucun crédit. Le gouvernement a pris l'argent au PAREL pour le transférer dans le programme de logement social. Il n'a pas mis sur pied de nouveau programme coopératif ni de nouveau PAREL. Il n'a rien fait pour le logement au Canada depuis trois ans et demi. La députée le sait-elle?

M. Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Avec tout le respect qui est dû au député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier), j'ai dit dans mes remarques préliminaires que j'étais d'accord avec la députée de Saint-Michel—Ahuntsic (M^{me} Killens) qui a déclaré que nous devons faire quelque chose. Le parti conservateur a été à l'écoute de mes électeurs et il continuera d'être à l'écoute de tous les Canadiens. Il nous faut trouver l'argent que les libéraux ont dépensé—

M. Gauthier: Ce n'est pas un rappel au Règlement, c'est de l'argumentation.

[*Français*]

Mme Killens: Monsieur le Président, c'est une journée très intéressante. Je voudrais dire à mon collègue d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) qu'il a complètement raison, c'est le Programme RAPP. Je suis d'accord avec lui. Je sais que je n'ai pas beaucoup de temps pour répondre à cette question, mais quand il a énuméré les taxes supplémentaires à 23,9 milliards de dollars, je dois vous dire que si on avait notre collègue de Laval-des-Rapides (M. Garneau) ici, il vous en donnerait de l'information. On vous en a donné un peu. Cela sera dans le compte rendu des *Débats* pour que vous puissiez récapituler un peu, et vous allez voir que le gouvernement aurait dû descendre son déficit pas mal plus si cela avait été bien administré parce qu'avec toutes ces taxes supplémentaires de 23,9 milliards de dollars, on devrait avoir un déficit pas mal plus petit que celui que l'on a en ce moment.

[*Traduction*]

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai écouté la députée et critique libérale en matière de logement. Toutefois, je m'inscris en faux contre certains des faits qui motivent sa motion et une bonne partie de son intervention.

Dans la première partie de sa motion, elle fait savoir qu'il y a 100 000 sans-abri au Canada, y compris des femmes et des enfants, et que leur nombre s'accroît sans cesse. Ma collègue

dispose-t-elle de statistiques pour étayer cette affirmation? A ma connaissance, le Conseil canadien de développement social a estimé à 8 000 le nombre de sans-abri dans tout le Canada au cours de l'une des nuits les plus froides de 1987, soit le 28 janvier. Il s'agit peut-être de 10 000 ou peut-être de 7 000, on ne sait pas exactement. Toutefois, il faut bien situer le débat et je m'inscris sérieusement en faux contre la statistique citée par ma collègue dans sa motion, à savoir qu'il y aurait 100 000 sans-abri au Canada.

La motion dont nous sommes saisis comporte bien des éléments, mais elle vise essentiellement à blâmer le gouvernement de n'avoir pas su faire preuve d'autorité en adoptant une politique de l'habitation qui soit avantageuse et non néfaste pour les Canadiens.

Des représentants de l'Association canadienne des constructeurs d'habitation ont été à Ottawa pendant cinq jours. Ils s'y sont entretenus avec des fonctionnaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le dernier orateur, des députés néo-démocrates et moi-même de la situation actuelle en matière de logement. Coïncidence, je viens de recevoir une lettre du président de cette Association, M. Gary Santini, en date du 18 mai 1988. Elle porte sur les questions soulevées au cours du présent débat. Je vais citer des extraits de cette lettre que je suis tout disposé à déposer. Après avoir discuté des diverses réunions qui ont été organisées avec tous les intéressés, il a déclaré ceci:

Nous avons eu l'impression que le gouvernement avait reconfirmé son engagement à l'égard des besoins du secteur du logement, tant privé que sans but lucratif.

Je n'exagère pas en soutenant que des progrès énormes ont été accomplis sous votre direction pour ce qui est de trouver une solution globale à la politique du logement au Canada. Notre secteur est extrêmement conscient des engagements que vous avez pris de favoriser son expansion, notamment dans les domaines de la formation et de l'enseignement, de la recherche technique, de la réforme de la réglementation, et de l'analyse des marchés. Vos politiques et lignes directrices générales sont bien équilibrées et, à vrai dire, nous sommes ravis de constater que vous avez réussi à réaffecter les ressources de façon à loger les personnes véritablement dans le besoin.

Généralement parlant, vous avez fait de l'excellent travail et nous vous encourageons à poursuivre vos efforts en ce sens; nous tenons à vous assurer de notre entière collaboration qui sera encore plus étroite à l'avenir.

Voilà la dernière analyse qui a été faite des réalisations du gouvernement et des projets qu'il compte lancer dans les prochains mois dans le domaine du logement au Canada.

Il s'agit ici de donner l'exemple. Le député a signalé avec force beaux discours et en toute bonne foi la nécessité de construire davantage de logements de meilleure qualité pour régler un certain nombre de problèmes au Canada. Nous sommes d'accord là-dessus. C'est ce qui explique que le gouvernement ait fondé ses politiques sur le principe voulant que le logement constitue l'un des droits et des besoins les plus fondamentaux au Canada. Voilà pourquoi je suis fier de rappeler certains renseignements et statistiques qui révèlent que nous avons bel et bien réussi à considérablement améliorer la situation en matière de logement pour l'ensemble des Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Pour situer le débat dans son contexte, je signale à la Chambre qu'en prenant le pouvoir, nous avons décidé de ne pas imposer unilatéralement aux Canadiens et aux provinces de programmes en matière d'habitation. Le gouvernement libéral était bien connu pour avoir imposé unilatéralement et sans aucune consultation des programmes de cette nature. Les